

La CER-E et la CPE-E favorables aux accords fiscaux avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre

Berne, le 16 mai 2012

Communiqué

La CER-E et la CPE-E favorables aux accords fiscaux avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient ce pas important en faveur de la place financière helvétique

La Commissions de politique extérieure et la Commissions de l'économie et des redevances du Conseil des Etat donnent tout deux leur aval pour les accords d'imposition à la source avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre. Ces accords fiscaux, concept politique mis en place par le PLR, constituent un élément important de la stratégie du Conseil fédéral pour la place financière suisse. Des concessions importantes ont dû être réalisées pour trouver ce compromis et mettre un terme à ces contentieux fiscaux. Néanmoins, le PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient ces accords fiscaux. Cette solution mettrait fin aux contentieux fiscaux, en permettant aux contribuables de ces trois pays ayant un compte en Suisse de payer leurs impôts tout en préservant leur sphère privée. Pour une place financière plus saine et compétitive grâce à la «stratégie de l'argent propre» – par amour de la Suisse.

Le PLR salue le fait que le Conseil fédéral ait ouvert les discussions avec d'autres pays. Néanmoins, il ne faut pas que les futurs accords fiscaux ne demandent plus de concessions que celles réalisées avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre. Pour le PLR, il serait inadmissible de procéder à des échanges automatiques d'information, ou d'éliminer la différence entre fraude et évasion fiscale.

Le papier de position «La stratégie pour une place financière forte et saine» du PLR.Les Libéraux-Radicaux:

http://www.fdp.ch/images/stories/Dokumente/Divers/20120210_PP_Massnahmenpapier_Weissgeldstrategie_Februar2012_d.pdf

Contacts:

¹ Philipp Müller, conseiller national et président du PLR, 079 330 20 79

² Pankraz Freitag, conseiller aux Etats, 079 629 69 20

³ Felix Gutzwiller, conseiller national, 079 419 32 55